L'essentiel

L’instrument Agora a pour but de promouvoir le dialogue entre les scientifiques et la société

Délai de soumission: 17.09.2024

L’instrument Agora a pour but de promouvoir le dialogue entre les scientifiques et la société : il encourage les scientifiques à communiquer leur recherche actuelle à un public non-spécialiste. Basés sur des interactions et une écoute mutuelle, les projets Agora permettent aux scientifiques et au public de se rencontrer directement et ainsi susciter des échanges entre entre toutes les participant-e-s.

Pour les projets jusqu’à CHF 200'000 (projets ‘Agora’), le délai de dépôt est fixé annuellement par le FNS. Les décisions sont rendues dans le courant du printemps de l’année suivante (dans un délai d'environ 6 mois).

Pour les projets jusqu’à CHF 50'000 (projets ‘Agora Rolling Call’), la soumission peut se faire en tout temps, avec un délai de réponse de 4 mois.

Le règlement Agora forme la base juridique des requêtes et des subsides Agora; il décrit les conditions permettant l’attribution d’un subside Agora. Lien vers le site web du FNS.

À l'UNIL, une "Cellule de soutien Agora" composé de membres d'UNICOM, de Service de Culture et Médiation Scientifique et du Service de la recherche propose un suivi des projets Agora, permettant ainsi d'apporter un soutien ciblé pour la préparation des dossiers et l'accompagnement en communication et/ou médiation scientifique. Vous trouverez plus d'informations sur la page dédiée :

https://www.unil.ch/researcher/fr/home/menuinst/funding/fns/agora.html

Révision #3
Créé 2024-08-17 22:20:58 UTC par Rolande Christelle Tardy
Mis à jour 2025-07-02 10:11:54 UTC par Rolande Christelle Tardy